

COMMUNE D'AURIN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Lundi 20 mai 2019 à 20h30.

L'an deux mil dix-neuf, le 20 mai à 20h30, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, **Maire**.

SÉANCE DU LUNDI 20 MAI 2019

Date de convocation :
13/05/2019

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 20 mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Présents : Mmes Monique CHAMBON Sandrine VERCRUYSSSE, Mrs Julien CHEVREL, Denis BOUVIER-GARZON, Christian GARRIGUES, Didier MARTORELL, Lionel VIGNA.

Absents : Mme Dominique VAN DER MERWE, Patricia FÉDOU **donne pouvoir** à Sandrine VERCRUYSSSE, Stéphane ISELLE **donne pouvoir** à Didier MARTORELL.

La séance est ouverte à 20h30.

1 : Ravalement de façade de la salle des fêtes.

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de ravalement de façade de la salle des fêtes de la commune sont nécessaires.

Elle propose de retenir le devis de l'entreprise « BARZI Marc ravalement » sis, 31460 Le CABANIAL.

Le montant s'élève à 18805,05 € HTT soit 22566, 60 € TTC.

Ces travaux seront inscrits au budget 2019.

Cet achat représentant un lourd investissement pour la commune, madame la Maire propose de solliciter une aide de monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'Unanimités présents :

☞ DECIDE

- De procéder à la commande et à l'exécution des travaux.

Approuve le devis de la société BARZI Marc ravalement d'un montant de 18805,05 € HTT soit 22566, 60 € TTC.

- Habilité madame la Maire pour la signature de tous les documents se rapportant à ce programme.
- Accepte le mode de financement proposé par madame la Maire.
- Sollicite auprès de monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention destinée à alléger la part communale.

Questions diverses

☞ Le conseil municipal a acté la mise en place prochaine de la numérotation des voix de la commune avec « la Poste ».

- Une prochaine réunion sera prévue pour la mise en place pour cette numérotation.

☞ La permanence des élections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h35.

**Tableau des délibérations prises lors de la séance
du Conseil Municipal en date du 20 MAI 2019.**

N° DELIBERATION	OBJET
DL_2019_N° 08	Ravalement de façade de la salle des fêtes.

Approuvé par le conseil municipal en date du 27 juin 2019.